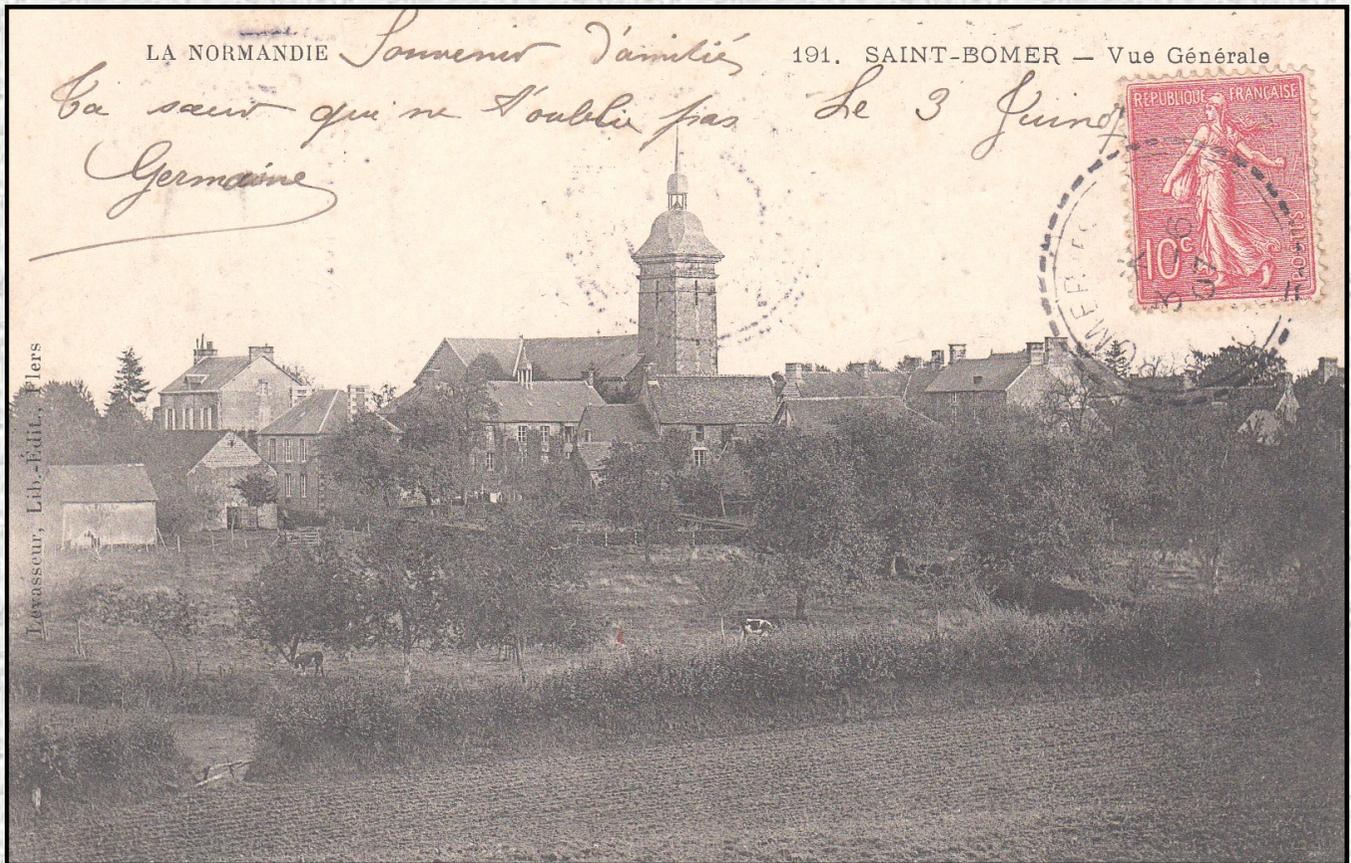


LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



*Une nouvelle carte postale, le bourg
vu de la route de Tinchebray
Carte envoyée en 1907
par Germaine Rocher
à son frère Auguste*

Janvier 2022

Commune de Saint-Bômer-les-Forges



CHERS BOHAMADIENNES ET BOHAMADIENS

Je vous présente au nom du Conseil Municipal et en mon nom nos vœux les plus sincères, de bonheur de santé et de solidarité pour l'année 2022 pour chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles.

L'année 2021 fût une année difficile à cause de la pandémie de la covid 19.

J'ai une pensée toute particulière pour nos anciens pour qui il est difficile de vivre cette période, et aussi pour nos présidents d'association qui se battent pour maintenir leur activité, pour nos artisans et commerçants qui ont souffert et pour qui 2022 sera pas mieux.

Je vous assure de mon soutien ainsi que celui du conseil municipal.

L'année 2022 ne s'annonçant pas meilleure il y a un an j'avais espéré que 2021 soit meilleure que 2020, ce ne fût pas le cas, et très sincèrement, je pense que 2022 ne sera du même tonneau, il faut garder espoir dit-on.

En conséquence et à mon grand regret, il n'y aura pas de vœux du Maire ni de repas des aînés, (il faut rester prudent).

Je vous renouvelle une nouvelle fois, tous nos vœux pour 2022

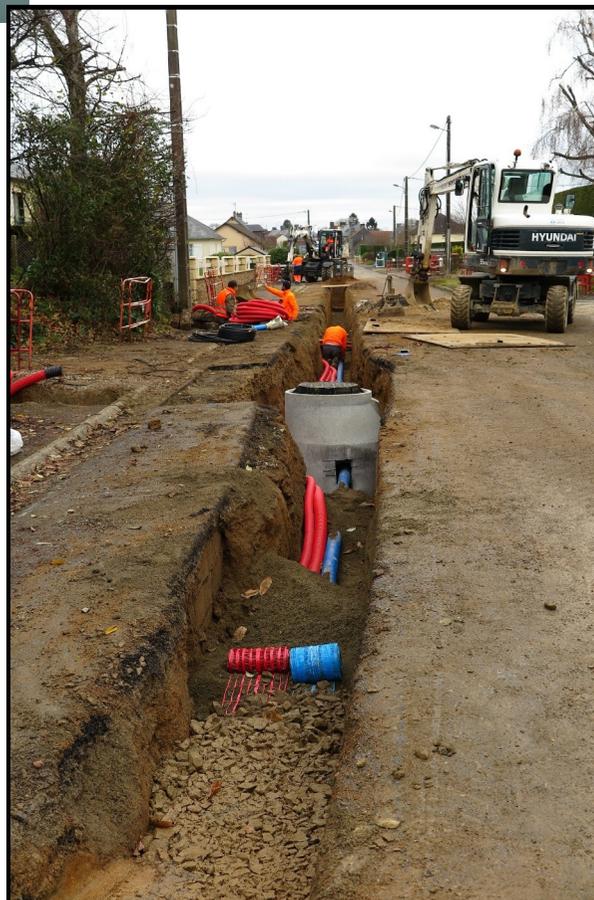
Sincères amitiés à tous.

Le Maire
Lerallu Didier

*La commission des travaux
vous informe :*



Les travaux d'effacement des réseaux électriques ont commencé, rue de la Mésangerie—Village Fleuri, la Clé des Champs, Le Clos des Forges depuis plus d'un mois, ainsi que les travaux d'adduction d'eau potable rue du Val Blondel et rue de la Mésangerie. La fin des travaux est estimée fin juin 2022.





La commission des chemins
vous informe :

TRAVAUX DE VOIRIE 2021

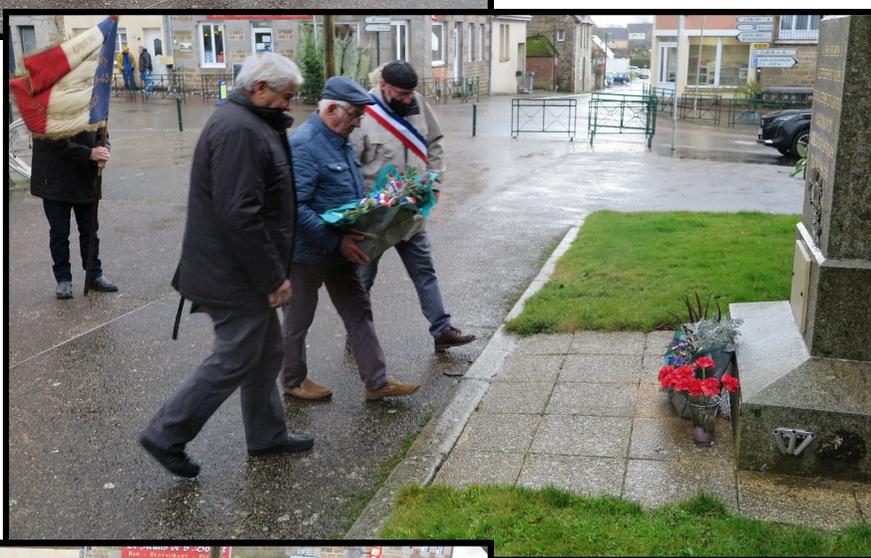
1. VC 10-Arasement d'accotement-cr ation de foss - terrassement plein masse - enrochement (**La Bougonni re**)
2. Bordures demi-caniveau-terrassement-scarification de rev tement-reprofilage enrob  (**parking salle culturelle**)
3. CR 42-arasement d'accotement-cr ation de foss - tranch e drainante-reprofilage-rev tement enduit tricouche (**La Planche-P tron**)
4. CR 43-arasement d'accotement-curage de foss -reprofilage-rev tement enduit bicouche (**Le Mesnil Fr mont-La Galerie**)
5. CR 22-arasement d'accotement-curage de foss - reprofilage-rev tement enduit bicouche (**La Guicherie**)
6. Trottoirs **RD rue de la Mairie** -scarification de rev tement-reprofilage enrob 
7. **Lotissement La Guinguette trottoirs bas** -scarification de rev tement-Reprofilage -rev tement enduit bicouche
8. **Lotissement La Guinguette trottoirs haut** -scarification de rev tement-reprofilage-rev tement enduit bicouche
9. **Lotissement La Guinguette Passage pi -tonnier** -regard-demi caniveau-scarification de rev tement- rev tement enduit bicouche
10. Chemin d'exploitation (**Montpatry**)-arasement d'accotement et curage de foss 
11. CR 100 (**Monpatry**)-scarification de rev tement-reprofilage



Cérémonie du 5 décembre

Journée nationale, d'hommage aux soldats « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

En ce 5 décembre, nous faisons de cette journée nationale le rendez-vous de la fidélité. Fidélité dans l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et à tous les hommes, civils ou militaires, qui sont « morts pour la France » de 1954 à 1962. Fidélité dans la reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui ont porté les armes de la France. Fidélité dans le souvenir des victimes des tragédies de la Guerre d'Algérie ou des combats au Maroc et en Tunisie. Fidélité par l'action de l'Etat et la reconnaissance à destination des rapatriés.



Cérémonie du 11 novembre

A 12 H dimanche 14 novembre, les élus de la municipalité, les représentants de l'association d'Anciens Combattants et quelques personnes de Saint Bômer se sont réunis devant le monument aux morts afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France et célébrer l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918. Le Maire, a donné lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des Anciens Combattants.

Après le dépôt de la gerbe, un vin d'honneur a été offert par la municipalité servi au bar-restaurant « le Relais de St Bômer ».





Etat Civil

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

NAISSANCES :

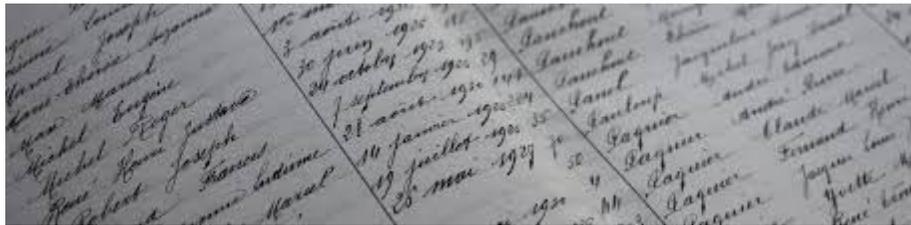
AHMETAJ Ronni né le 21 février
 FROGER Victoire née le 30 mars
 LANGLOIS Rose née le 5 avril
 SANGWA NGOMBE Anaëlle née le 25 avril
 NOIRON JEANNIN Hezra né le 12 mars
 OSELIN Timéo né le 21 mai
 MENARD BESNIER Naël né le 25 mai
 FERNANDEZ Tyago né le 31 mai
 GAUTIER Mael né le 26 juillet
 COUMES-LAUCATE Maël né le 1 décembre



ÉTAT-CIVIL

MARIAGES :

DE RIDDER Morgan et GERALDES Manuela le 12 juin
 LOUVEL Stéphane et LEROYER Christèle le 21 août



DECES :

CERNÉ Jean-Pierre le 24 janvier
 JOUIN Georgette épouse BLANCHETIERE le 24 février
 MAILLARD Paul le 3 mars
 ROUSSEL Thérèse épouse LETISSIER le 19 mars
 FOUCHER Yves le 25 mars
 GÉNISSEL Chantal épouse LEVERRIER le 2 avril
 BEAUDET Alain le 12 avril
 HOCLET Gérard le 23 mai
 MAUNOURY Rolande épouse ROLLIER le 23 juillet
 CUGNIERE Jean-Louis le 14 septembre
 GARNIER Jacques le 7 novembre
 DURAND Paulette épouse GUÉNERIE le 9 novembre



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Au 1er janvier 2022, l'ensemble des communes devront être en capacité de permettre aux pétitionnaires de saisir l'administration par voie électronique (SVE) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme. Le dépôt d'un dossier papier sera toujours possible. Les communes de plus de 3500 habitants seront soumises à l'obligation de générer la réception et l'instruction de manière entièrement dématérialisée. Celle inférieure à 3500 habitants peuvent également instruire en dématérialisé.

Afin de satisfaire à cette obligation, il est mis à disposition le lien suivant aux pétitionnaires, afin qu'ils puissent saisir les dossiers directement en ligne : <https://saasweb.invoke.fr/NetADS/sve/CD61/>

Concours de pétanque du
Samedi 28 novembre
As. Demain un rêve



Doyen de la commune, Alfred Poussier a fêté ses 100 ans

Mercredi 21 juillet, maire en tête, des élus de la commune sont allés souhaiter le centième anniversaire d'un de leurs administrés, doyen de la commune.

Alfred Poussier est né le 20 juillet 1921 à Ceaucé qu'il quittera adolescent pour s'installer quelque temps à Dompierre en tant qu'exploitant agricole. N'ayant fait qu'une année d'école, Alfred a commencé à travailler très jeune. « **Le travail ne me faisait pas peur, mais ma seule crainte et préoccupation était d'aller travailler en Allemagne sous le régime du STO** », se souvient le centenaire.

71 ans d'amour avec Madeleine

C'est en 1941 qu'Alfred s'installe à Saint-Bômer où il rencontre Madeleine, native de la commune, qu'il épouse en avril 1950. « **71 ans d'amour, c'est fabuleux. Ça laisse rêveur** », constate Didier Lerallu, maire. De cette union naîtront 10 enfants, 16 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. « **Pour l'organisation des repas de famille, c'est compliqué** », plaisante Martine, l'une des filles du couple. Famille nombreuse donc dont quelques membres ont fait le déplacement à Saint-Bômer mardi 19 juillet pour souhaiter l'anniversaire de leur ascendant.

Alcool prohibé chez Alfred

A la question : A quoi attribuez-vous votre longévité, un léger sourire vient éclairer le visage d'Alfred ainsi que celui des élus et amis présents. « **Je m'attendais un peu à cette question. Je peux vous dire que l'alcool n'avait pas sa place dans la maison** », affirme-t-il. Madeleine confirme. Alfred a une particularité : sa verve intarissable. Quand il prend la parole, il ne la redonne pas facilement. Le centenaire est en retraite depuis 35 ans, les activités se font rares mais il admet s'occuper de temps à autre de son jardin. Bonne retraite Alfred.

Légendes photos :

Alfred et Madeleine : 71 ans d'amour.

Elus et famille sont venus souhaiter un bon anniversaire à Alfred.



GROUPE FOLKLORIQUE

LE TROU NORMAND DE DOMFONT EN POIRAIE

Du 30 juin au 6 juillet 2022 aura lieu le 40 Festival international de Folklore de Domfront en Poiraise. Organisé par le groupe folklorique Le Trou Normand qui fêtera ses 60 ans, ce festival est une institution de la vie culturelle locale. Venez découvrir des groupes folkloriques et des cultures du monde entier en devenant bénévole, famille d'accueil ou spectateur. Différents spectacles durant cette semaine sur l'ensemble du territoire, Champsecret, Passais la Conception, St Bômer les Forges, Céaucé et Domfront. Dans la joie et la bonne humeur vous pourrez assister à des dégustations de produits locaux, conférences, défilés et bien d'autres animations.



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour prendre part à l'aventure du Trou Normand comme musicien ou danseur : letrounormand.folklore@gmail.com, sur Facebook [@letrounormand](https://www.facebook.com/letrounormand), sur internet : www.le-trounormand.fr ou directement en venant nous rencontrer lors de nos répétitions le vendredi soir à 21 h au centre des activités locales de Domfront (proche ancien Intermarché). (CREDIT PHOTO:StudioAnna).

Aurélien GUERIN 06 .46.19.33.74



Bougez en 2022 Avec des Ornais passionnés

Qu'est-ce qu'un greeter ?

C'est un **habitant bénévole passionné**
Par son territoire qui souhaite
Vous faire découvrir sa ville, son village, ses
passions, sa vie de tous les jours...

En proposant des balades conviviales et gratuites pour une rencontre et des échanges hors des sentiers battus.

En 2022, à Saint Bômer trois sorties sont programmées avec Jc Margerie

Le lundi 27 juin; avec comme thème, l'histoire du bourg de St Bômer, commentaires sur les maisons et les habitants, et visite de l'église, son histoire.

Le lundi 18 juillet, les manoirs, la chouannerie à St Bômer, les seigneurs.

Le lundi 8 aout, reprise des deux premières balades aux choix des participants.

Départs à 14h30: place du Bourg à Saint Bômer les Forges
Durée des visites **2h30**
Réservation obligatoire: Office de tourisme du Pays de Domfront
tel: 02 33 38 53 97 ou par mail info@ot-domfront.com

Pour les visites dans les autres villages vous pouvez consulter le site départemental sur internet.

<http://www.greeters-orne-normandie.com/fr/>

Les Greeters de l'Orne présents dans cette programmation



De gauche à droite, haut en bas :
Jean-Pierre BERNIER, Bernard BLONDEEL, Philippe CORNU,
Edgard DIVAL, Valérie FERRERO, Catherine FORNER,
Catherine FRAVALLO, Gillaine GESTIN, Claude GUIBOUT,
Thierry JANVIER, Michel LOUVEL, Michel LUCAS,
Jean-Claude MARGERIE, Josine STIKER-MOUGEOLLE,
Denis VÉTILLARD

Credit photos : Tourisme 61



École de St Bômer-les-Forges

Septembre 2021 – ELECTION DES DELEGUES

Les élèves de chaque classe se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs deux délégués.



Octobre 2021- SEMAINE DU GOUT

Les élèves ont goûté un petit déjeuner traditionnel anglais. Au menu : œuf, bacon, haricot, toast



Novembre 2021 – CIRQUE

Le thème de l'année est le cirque. En attendant la venue du cirque TEMPO en juin nous faisons des ateliers de jonglage et d'équilibre en EPS.



Vendredi 4 décembre - TELETHON

Comprendre la solidarité

L'école a participé au Téléthon sous la forme d'une course du muscle malgré le mauvais temps. Certains élèves ont couru pendant 1h. Bravo pour votre courage les enfants !

Merci à la Biscuiterie et à l'APE pour le goûter offert aux enfants.



Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de St Bômer-les-Forges
ce.0610589j@ac-normandie.fr
Tel : 02. 33.38.39.58

Padlet d'informations :

RPI Lonlay-l'Abbaye et Saint Bômer-les-Forges
- Informations (padlet.com)



École de Lonlay-l'Abbaye

Octobre - PARACHUTE

Apprendre à coopérer pour réussir un jeu :

Intervention de l'OCCE autour de jeux coopératifs avec un parachute.

Les élèves ont participé avec plaisir à ces jeux tous ensemble !



Novembre - SEMAINE DU GOUT

Apprendre à connaître et à reconnaître des goûts et des odeurs :

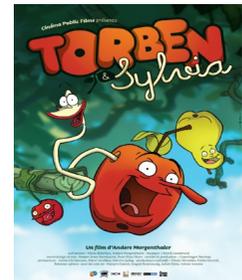
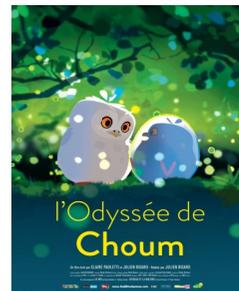
Plusieurs activités ont été proposées aux élèves toute la semaine : pâtisserie, soupe, découverte des fruits ou des épices.

30 septembre et 14 Octobre – CINEMA

Apprendre à faire des hypothèses et à raconter :

Les élèves des 3 classes ont été à Domfront pour découvrir le cinéma et visionner des films d'animation :

- L'Odyssée de Choum pour les maternelle
- Torben et Sylvia pour les CP



Novembre - SAISON JEUNE PUBLIC cycle 1

Découvrir un spectacle de théâtre et raconter :

Les élèves des 2 classes maternelle sont allés voir le spectacle « Que du beau linge » au théâtre de Domfront de la compagnie Tandem.

Du 7 Novembre au 4 décembre - TRANSAT JACQUES VABRE

Se repérer sur une carte du monde, découvrir la course, les bateaux et l'environnement marin :

Tous les élèves du RPI Lonlay-St Bômer ont suivi Jeanne et Julia Courtois « Twins for a transat » lors de la course. Elles sont arrivées le 4 décembre en Martinique. Nous les félicitons pour leur courage et leur ténacité !



SEPTEMBRE- Tennis au CP

Éducation physique et sportive :

Les CP de Lonlay ont bénéficié de la présence d'un professeur de Tennis Eric Ménager, tous les jeudis jusqu'aux vacances d'automne.

Nous remercions l'association pour le prêt de terrain de tennis.



(Mme Bohu pendant sa lecture)

Décembre- UN SOIR UNE HISTOIRE

Un calendrier de l'avent en vidéo :

Pour Noël, les enseignantes et plusieurs personnes connues des enfants (CDC, boulangerie...) se sont filmées en train de lire une histoire de Noël. Les enfants et leurs familles ont reçu chaque soir un lien vers une vidéo pour écouter ensemble une histoire.

Vendredi 4 décembre – TELETHON

Comprendre la solidarité :

L'école a participé au Téléthon sous la forme d'ateliers sportifs ou de la course du muscle malgré le mauvais temps.

Bravo pour votre courage les enfants !

Nous remercions la Biscuiterie et à l'APE pour le goûter offert aux enfants.



PROJET PASSERELLE

Créer du lien :

A partir du mois de mars 2022, les enfants de la MAM de Lonlay viendront à plusieurs reprises à l'école maternelle de Lonlay pour visiter et participer à des ateliers avec les enfants de petite section.

Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de Lonlay-l'Abbaye
ce.0610980j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.09.42

Padlet d'informations :



Rencontre dans le « chant » des bestioles le 8 septembre en partenariat avec la bibliothèque de Saint Bômer.



Anne Marie et Françoise nous ont déclamé leurs poèmes pleins d'humour, et d'amour !

Photos de Xavier et montage de Viviane !



Delphine et Marinette ont un problème !



Après avoir observé une bestiole, la remettre dans son milieu !



Notre célèbre spécialiste du cresson a partagé son savoir !



Une recette concoctée par notre « chef » Jacqueline !



Awa et son conte des origines.



Anne Marie présente des livres de la bibliothèque dont les secrets du club des six.



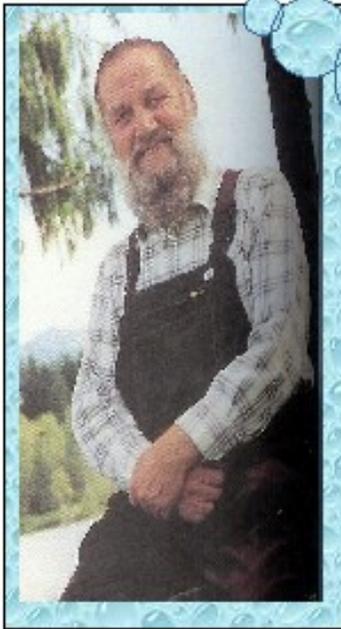
Le roi ARTHUR et sa quête du graal...



Chaque scénette évoque un titre de livre gravé sur cette pancarte.



Le savez-vous ? Il existe des solutions pour supprimer les bouteilles plastique, et améliorer votre santé, réaliser des économies (moins de détergents, de dépôts de calcaire, pesticides...).

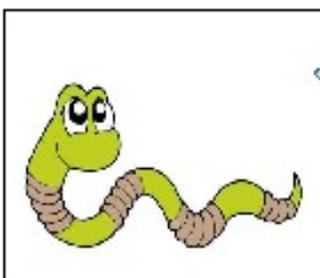


Je m'appelle Johan Grander, je suis autrichien j'ai découvert comment transmettre une énergie à haute fréquence à l'eau...une vivification de l'eau permet de dépolluer sans utiliser l'électricité... Comme Schauberger je ne fis aucune étude... Grâce à mon procédé je fais vibrer l'eau à une très haute fréquence...

L'eau est l'un des corps chimiques les plus essentiels de notre planète, elle est omniprésente et indispensable à la vie.
Notre organisme est constitué d' environ 70% d'eau, et la planète est recouverte à 80% d'eau.



Masaru Emoto, docteur en médecine alternative, a réalisé des études sur les mystères de l'eau . D'autres scientifiques ont également étudié ce phénomène de "mémoire de l'eau". C'est le cas du docteur Benveniste et du professeur Montagnier...



Soyez curieux renseignez-vous pour vos enfants et les générations futures. Déjà des bohamadiens ont expérimenté ce principe de biorésonance !

Tél Bertrand Lepeltier 06.82.08.31.21



Le 11 et 15 décembre 6 enfants de l'atelier nature ont planté leurs pommiers dans la zone artisanale accompagnés des membres de l'association des chemins de terre Gilbert, Awa, Dominique, Bertrand, Michel L, Michel D, Didier, Jean Claude...

Retrouvez-les !



**Cali GUERU et son pommier à couteau Reinette de Caux.
Maturité : décembre à février**



Rose BROTHIE et son pommier à couteau Cox orange.

Maturité : octobre à janvier



Liselot LEMAIRE et son pommier à couteau Melrose.

Maturité : décembre à mars



Marilou Vincent et son pommier à couteau Bénédicte tardif.

Maturité : octobre à mars



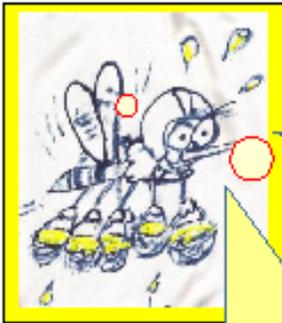
Léna BROTHIE et son pommier à couteau reinette d'Armorique.

Maturité : février à mai



Maïwenn BEAUDET et son pommier à couteau Reine des reinettes

Maturité : septembre à janvier



**Mort ? Vivant ?
Sale ? Propre ?**

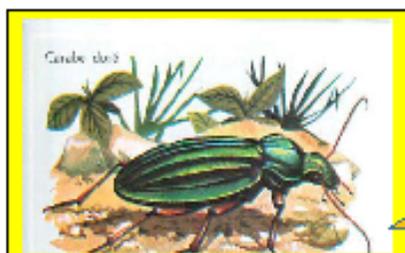


Les adventices (mauvaises herbes) contribuent à la biodiversité, nourrissent les pollinisateurs, carabes et oiseaux.

Leurs feuilles sont plus riches en nutriments que les légumes cultivés ! (celles de l'ortie 3 fois plus riches en fer que les épinards) !

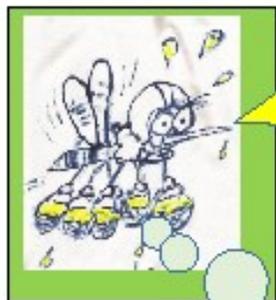
Elles se feront bio indicatrices pour cerner la qualité de votre sol ! Elles permettent de concocter purins, décoctions, entrent dans la composition de tisanes !

Finis le temps où l'on éradiquait ces indésirables à grands coups d'herbicides. Les jardiniers bien informés souhaitent cohabiter en paix avec elles !



**Vivant ! Vivant !
Vivant !**

La belle lisse poire de Mr Poirier (voir Pef)



Il était une fois un poirier bénédictin planté le 25.11.11 par les enfants de l'atelier nature... La greffe fut arrachée en 2016...Rencontrant Mr Poirier, il proposa de greffer à nouveau cet arbuste. La greffe fut réalisée le 5 avril 2021. Visitant la zone artisanale le 13.10.2021, nous conseilla de planter des pommiers à haute tige.



Le 04.11.2021 papy Jean Claude, Bruno et Gilbert ont creusé 6 trous pour les pommiers.



En 2022 je vous grefferai 3 sortes de poirier sur ce vieux poirier !





Gym Volontaire

Voici une année qui s'achève avec les masques lors de la pratique certes mais...dans la bonne humeur 😊 les petits chocolats distribués à la fin du dernier cours furent appréciés 😊

Et 1, et 2 et 3, en route sportivement vers 2021

L'association composée de 28 adhérentes qui ont plaisir de se retrouver chaque Mardi soir de 20h15 à 21h15.

Le programme est varié, tout d'abord une 1^{ère} partie échauffement-cardio puis une 2^{ème} partie où l'on travaille les fessiers, les abdos mais pas que 😊

Il vous est toujours possible de nous rejoindre, et d'adhérer au trimestre (25€ pour le 2^{ème} Trimestre Janv.Févr.Mars et 30€ le 3^{ème} Trimestre Avril.Mai.juin), plus de renseignements au 06.64.03.60.20. n'hésitez pas.

L'ensemble du Bureau et moi-même vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2022 ainsi qu'une bonne santé.



La Présidente,
Béatrice GENISSEL





ENVIE de
JOUER de la
MUSIQUE !



COURS DE MUSIQUE

1^{er} COURS D'ESSAI GRATUIT

Nouveau
nouveau

Manu Albo : (06 70 82 61 23)

Cours de batterie

Cours de musique assistée par ordinateur (MAO)

Hélène THIRON : Guitare (06 79 31 56 74)

Angèle MESNIL : Piano, Clavier (06 84 84 51 87)

Cécile PERRETO : Chant, chorale (06 37 87 59 68)

Contact : saintbaumusical@gmail.com

Contact : saintbaumusical@gmail.com





BOHAMADANSE

La reprise s'est effectuée le jeudi 2 septembre en respectant les consignes sanitaires préconisées.

Les 42 adhérents sont répartis en deux groupes, le groupe débutant à 20 h, le second groupe à 20 h 45.
15 mn sont réservées pour 2 danses en lignes pour les 2 groupes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022, en espérant continuer nos activités dans la bonne humeur.

Renseignement au : 02 33 37 25 54

Le président : Georges Gigan





Le Club des Loisirs et de l'Amitié de St Bômer

Nous VOICI en décembre 2021

Encore une année qui s'achève... « comme -ci.. comme-ça »... avec le covid toujours présent, et dont il faut toujours se méfier !! Le 3ème vaccin est là pour nous aider à nous protéger !

Notre club de St Bômer a été durement touché en ce début d'année : plusieurs s'en sont allés brutalement sans trop d'accompagnement à cause des mesures sanitaires en vigueur ! Nous pensons bien sûr à eux... et notamment à Thérèse qui s'est beaucoup investie dans notre club, et aussi au niveau du canton.

Quelques événements !!

En Avril : participation de notre club à l'opération Tulipes, organisée par le Lions Club.

Atelier travaux manuels ; tous les mardis après-midi, nos petites mains œuvrent pour faire du crochet, fabriquer des tricotés, des couvertures de laine.... celles-ci ont été remises au secours catholique contre un stock de laine, et les autres à notre Canton pour un départ à Madagascar. Si vous avez de la laine qui ne sert pas, nous prenons volontiers !!!



Avec l'aide de Jacqueline, pendant 2 semaines, un atelier « déco de Noël » a permis de créer de belles réalisations originales.





Voyages organisés par le canton ou le département : tous les adhérents ont la possibilité de s'y inscrire !! dernièrement, nous avons eu le voyage ancv, une semaine à LUZ ST SAUVEUR dans les Pyrénées. En 2022, les adhérents inscrits se dirigeront dans le LUBERON au mois de juin...

Les activités ne manquent pas à St Bômer : cartes, jeux de société, pétanque, travaux manuels, marche... sans oublier la chorale cantonale « L'Arc-en-Ciel » qui répète tous les mardis matins de 10H à 12 H à Domfront. Toutes ces activités ont repris toutes les semaines depuis septembre afin de compenser le début d'année. Dans le respect des règles liées au Covid, on peut donc se bouger, se dépenser.. avec le même plaisir de se retrouver !!



Et aussi : ramasser les châtaignes, puis ensuite les dégustés autour d'une bolée de cidre doux offert par Patrice et Maryline MOTTIER que nous remercions !!

Pour info : la journée de la forme est programmée le mardi 14 juin 2022 à la Nocherie

Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié.



Entente Sportive
LONLAY / ST BOMER

SAISON 2021 –2022

Toujours avec la présence de la COVID, une nouvelle saison de Foot est repartie depuis le 11 septembre 2021. Les entraînements et les rencontres ont ainsi repris dans le respect des règles sanitaires, nous devons nous protéger les uns les autres.

Nous avons :

Une équipe U9 qui participe aux plateaux sur herbe. Le 20 novembre, nous avons organisé un plateau regroupant six équipes, une agréable matinée qui s'est déroulée dans la convivialité. Les U9 jouent sur le terrain de Lonlay.



- ⇒ Une équipe U11 qui participe aux plateaux sur herbe et au Challenge. Les U11 jouent sur le terrain de Lonlay.
- ⇒ Une équipe U13 qui joue en championnat de district en niveau 3, elle est actuellement première de son groupe. Elle participe aussi au Challenge. Les U13 jouent sur le terrain de St Bômer.

Compte tenu de la dégradation sanitaire actuelle, toutes les rencontres Futsal ont été annulées.

Dirigeant depuis 2016, Denis Bertrand a suivi la formation d'Arbitre de Club et s'est vu remettre le sweat « Arbitre de Club » le 12 novembre 2021 par Mrs COLIBERT et PREVEL, membres de la commission des Arbitres du District de Football de l'Orne. Bonne fin de saison à nos équipes, toujours dans le respect des règles sanitaires.



Activité prévue :

- ⇒ Le **dimanche 27 février 2022**, il devrait y avoir le traditionnel déjeuner aux tripes à la salle polyvalente de Lonlay si le contexte sanitaire le permet.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous pour
2022

Amicalement Foot, le Bureau

As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bôme

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 OCTOBRE 2021



Au printemps de cette année 2021, vu la pandémie sanitaire, le renouvellement de l'adhésion annuelle a été suspendu.

Bilan financier 2020

**recettes : dons 160 €, adhésions 205 €
dépenses : don de 250 € à l'Office de Tourisme de Domfront, en vue de l'édition d'une fiche dénommée « à travers les âges » concernant les circuits de randonnées pédestres situés sur notre commune afin de mettre en valeur le patrimoine local et 85 € d'assurance responsabilité civile.**

CONCERT DU 21 NOVEMBRE



Les membres de la chorale « Domf'amiré » de l'école de musique de Domfront dirigée par EMMA MORY.



Les nombreux spectateurs ont apprécié le répertoire varié. Ils ont participé avec enthousiasme, en frappant des mains et en chantant tous ensemble.



L'année 2021 se termine tant bien que mal avec le « coronavirus » toujours aussi présent, envahissant, déstabilisant...

L'ADMR remercie son personnel pour tout son dévouement, notamment en cette période compliquée pour tous, mais regrette en même temps la démission des salariés refusant la vaccination, obligatoire dans le métier de « l'aide à la personne ».

Ces démissions, les arrêts maladie et le manque de nouvelles embauches faute de candidatures ont provoqué des modifications de plannings. Nous présentons nos sincères excuses auprès des clients, et nous les remercions pour leur compréhension et pour leur fidélité envers notre association.

L'ADMR a la volonté d'être au plus près des habitants des 4 communes desservies pour que « vivre chez soi » puisse se faire le plus harmonieusement possible.

Nous faisons appel à tous, adhérents ou non, pour trouver de nouvelles salariées : si vous êtes intéressées, ou si vous connaissez des personnes intéressées, encouragez-les à nous contacter au bureau de l'ADMR au 0233371777 (ou au tél du Pdt Roland Desdoits 0627810298).

Pour faire connaître nos besoins, le bureau de l'association a décidé l'achat et la pose de panneaux « l'ADMR recherche du personnel » : nous espérons que ces appels et nos contacts permanents avec Pôle Emploi finiront par payer.

Suite à des démarches entamées depuis longtemps, le métier de l'aide à la personne a été mieux reconnu, de telle sorte que nos salariées ont vu leurs salaires augmenter au 1er octobre 2021 (en fonction de la durée de leur contrat de travail, de leur ancienneté, de leurs diplômes) : nous espérons que cette reconnaissance aura rapidement un effet positif et entraînera de nouvelles vocations !!

Malgré ces aléas, notre association continue d'évoluer . La Fédération ADMR de l'Orne a fourni des voitures de service aux salariées des associations locales en fonction de certains critères (durée du contrat de travail, et nombre de kms parcourus). Notre association a reçu 6 voitures ; une voiture sans permis a été également attribuée à une de nos salariées, en attendant qu'elle passe et obtienne son permis..

Enfin, nous tenons à remercier les municipalités pour la subvention accordée chaque année à notre association, et remercions bien entendu la mairie de St Bômer pour l'aménagement d'un espace sanitaire (WC + lave mains) dans notre local. Les travaux de finition : enduits, pose de faïence, peintures.. ont été réalisés bénévolement par l'association, de telle sorte que ce local, très apprécié, est maintenant fonctionnel depuis quelques semaines.

Et pour terminer, lors d'une réunion de fin d'année, les membres du bureau ont manifesté leur souhait de maintenir leur repas annuel « poule au blanc », qui n'a pu se faire cette année à cause de la crise sanitaire, et, si faire se peut, vous proposeront une formule « à emporter » au printemps prochain.

Que 2022 réponde à tous vos souhaits !!

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES

Mairie – 61700 SAINT BOMER LES FORGES

Tél. : 02 33 37 17 77 – Fax : 02 33 37 17 77 – www.admr61.fr – adm.stbomer@fede61-admr.org

Siret : 78097401000016 – Agrément qualité n°2007-2-61-28

ADMR – Association loi 1901 regroupant 3 350 associations locales agréées (L129-1 du Code du Travail) et autorisées (L313-1 du Code de l'Action Sociale et des familles), membre de l'UNAF et de l'UNIOPSS – Siret : 77566657100127



Hier à Demain

Journées du patrimoine

Lors des journées du patrimoine, l'association « Saint Bômer les Forges d'Hier à Demain » a présenté une exposition sur les maisons du bourg, leurs histoires, leurs habitants et commerces de 1825 à 1950, cette exposition a été accompagnées de photos collectées auprès des habitants de ces maisons.

Une revue a été présentée, elle regroupe des photos d'écoles avec le plus souvent les noms collectés auprès des anciens, le résultat d'un travail de trois ans des membres de l'association.

Cette revue, de 185 pages démarre en 1905 pour se terminer en 1999. elle est proposée au prix de 20€, à la mairie et à la boulangerie.

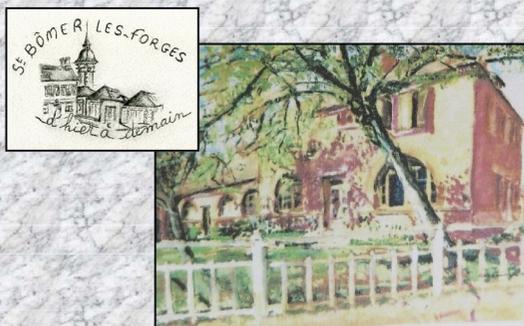
Ces journées ont été riches en échanges et souvenirs retrouvés avec les personnes qui s'étaient déplacées.



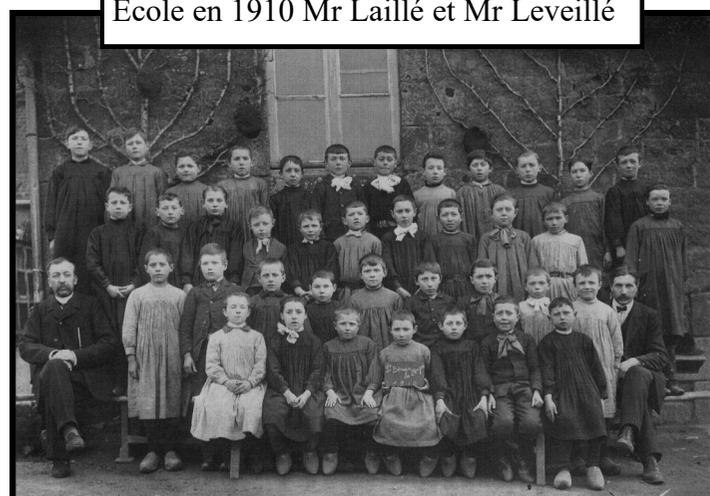
Revue les écoles

Ecole en 1910 Mr Laillé et Mr Leveillé

Les écoles de Saint-Bômer-les-Forges



Par l'association « Saint-Bômer-les-Forges d'Hier à Demain »



Enquête sur une photo
Par l'association « Saint Bômer les Forges d'Hier à Demain »



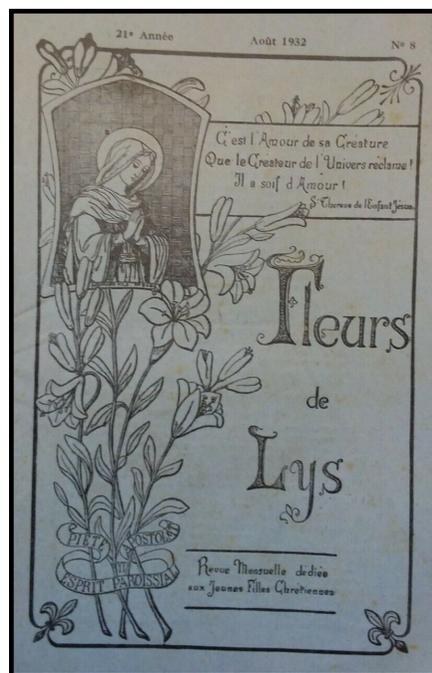
Lors de ses collectes l'association (Hier à Demain) a collecté cette photo, des questions se sont alors posées sur le pourquoi de cette photo. Qui sont les personnes présentes, pourquoi elles ont toutes un bonnet blanc, à quelle occasion cette photo a été réalisée en quel lieu?

Rapidement, il a été conclu que le groupe était de Saint Bômer, en effet, parmi les jeunes filles toutes nées entre 1912 et 1915 nous trouvons les trois sœurs Nobis de l'Artour, Marie Hergault mariée Louveau, Denise Louveau mariée Genissel, Marthe Louveau mariée Louveau, ect... le curé de gauche est l'abbé Olivier curé de St Bômer de 1922 à 1944, un mystère demeure avec le prédicateur.

Nous en restons à ce niveau de recherches pendant plusieurs mois, Jean-Claude en parle et envoie la photo à sa fille Nathalie, qui elle en parle à un ami féru d'histoire, nous sommes toujours dans l'impasse. Cet ami nous oriente alors vers les archives diocésaines en la personne de Mme Poussin.

Mme Poussin, se prend au jeu de la recherche, dans un premier temps nous indique que la photo est une réunion des « Fleurs de Lys », elles faisaient régulièrement des pèlerinages à Lourdes avec la même tenue, un béret blanc avec la fleur de lys, qu'une revue Fleur de Lys existe, elle est la revue des enfants de Marie, fondée par un prêtre diocésain, le père Jean-Baptiste Chantepie qui en sera directeur de 1912 à 1947, les archives de Sées en possède la collection complète.

Une piste est alors ouverte, Louis se souvient avoir vu ce modèle de revue, nous cherchons dans le stock de documents de Marie Ferré récupéré chez Mme Blanchetière, bingo! Nous avons une vingtaine de revues, en les décryptant nous trouvons sur la revue d'avril 1932 qu'une réunion « Fleur de Lys » est prévue à Passais le 19 mai 1932!!!



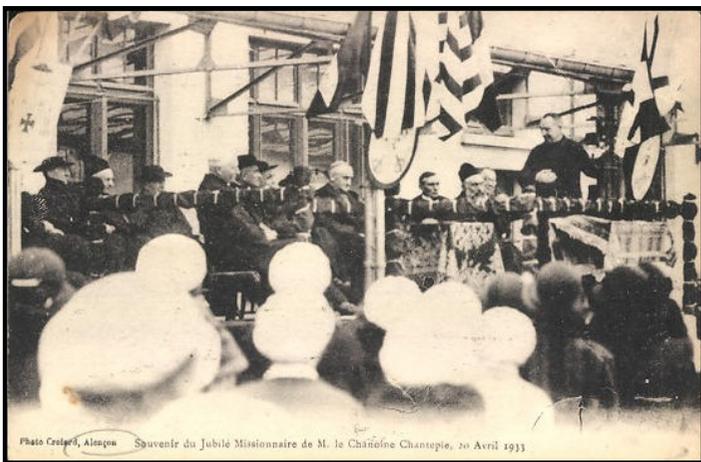
En regardant de près le prédicateur, nous observons sa croix, après recherche, c'est une croix de chanoine, il en est de même pour les vêtements. Nous envoyons alors tous ces renseignements à Mme Poussin.

Entre temps, nous trouvons l'endroit où a été prise la photo, c'est bien à Passais, c'est l'autel extérieur qui sert lors des pèlerinages. Nous envoyons aussi la photo.



Mme Poussin, fait des recherches dans la revue de la semaine catholique à cette date, elle nous trouve que la journée pèlerinage des « Fleurs de Lys » à Passais la Conception le jeudi 19 mai 1932, y figure, page 220, en ces termes.

A 10h30, Grand messe, sermon de M. le chanoine Chantepie, (le fondateur des fleurs de Lys). Dans la revue de la semaine catholique de 1967, figure une nécrologie du Chanoine ainsi qu'une photo qui confirme que c'est bien lui sur la photo.



Nous avons trouvé sur internet, à Berlin !, une carte postale du jubilé du Chanoine Chantepie en 1933, nous avons acheté la carte qui nous confirme aussi que c'est bien le Chanoine Chantepie sur la photo.
Fin de l'histoire

*Si vous avez des renseignements sur les personnes présentes sur la photo, ci dessous les noms déjà trouvés, vous pouvez contacter:
Louis Quillet ou Jean-Claude Margerie
ou par mail à
margeriejc61@gmail.com. Merci*

PELERINAGE de Fleur de Lys à Passais le 19 mai 1932

	Germaine Levallet ??? épouse Blais née en 1912	Ernestine GENISSEL		Marthe LOUVEAU
--	---	-----------------------	--	-------------------

	Louise Leveque ??	??	Marie Louise Nobis	Renée Nobis épouse Demaine	Marie Hergault épouse Louveau	
--	----------------------	----	-----------------------	----------------------------------	-------------------------------------	--

	XXX	XXX	XXXX			B	I
--	-----	-----	------	--	--	---	---

	Denise LOUVEAU Epouse Genissel ??? Née 1917	Madeleine MAILLARD épouse Nobis	Abbé OLIVIER	Chanoine CHANTEPIE	Suzanne Nobis Epouse Mary		
--	---	--	-----------------	-----------------------	------------------------------------	--	--

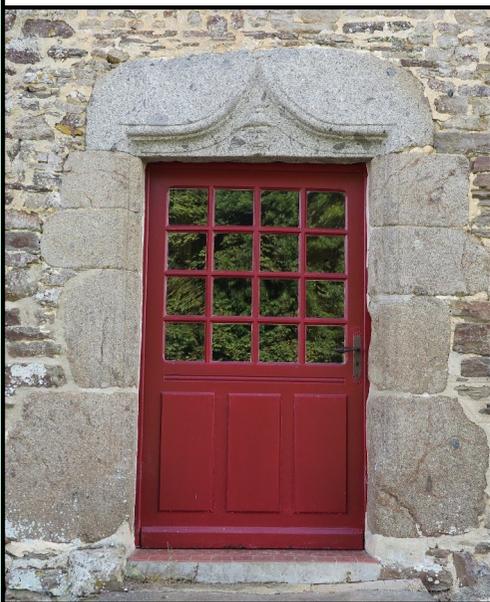
Petite histoire de la NOCHERIE

La Nocherie, telle que nous la voyons aujourd'hui est l'aboutissement de plus de 1000 ans d'histoire.

Tout commence par la présence d'une motte féodale dont nous en voyons encore l'emplacement.

Suite à des fouilles effectuées début 1900, y a été découvert la présence d'un manoir féodal. Des pierres rougies par le feu, et des déchets de bois calcinés, dénotant le passage d'un incendie, y ont été découverts en quantité.

Le château, ou plutôt les châteaux, les découvertes faites permettent d'avancer qu'il a existé sur la motte au moins deux constructions successives, qui dateraient de la période des invasions normandes leur construction serait antérieure au château de Domfront. Les pierres de ces châteaux auraient servi à la construction du manoir actuel qui lui daterait de la période de Louis XIII, 1600 à 1650. Sur ce manoir aucune datation n'est présente, les linteaux de porte et des fenêtres permettent cette datation.



Une chapelle, sous le vocable de Saint Hubert, existait à la Nocherie, dans le voisinage du manoir. Sa présence est attestée par l'évêque du Mans qui en 1675, y autorisa la célébration de la messe, sous condition que le châtelain lui ferait une fondation de 50 livres minimum.

De cette chapelle disparue, il semble que la grande dalle, servant aujourd'hui d'avant seuil, serait la table d'autel!!

Une statue de la vierge, encastree dans le mur de façade proviendrait également de la chapelle!



Lors des fouilles effectuées, début 1900, par Mr Foucault, alors propriétaire, en plus des ruines incendiées, des poteries furent découvertes (voir photo) dont une buire annelée de 29 cm, similaire à une découverte dans la chapelle St Symphorien de Domfront.



La ferme de la Nocherie

La Nocherie, était le fief le plus étendu de la paroisse de Saint Bômer, il comprenait outre le siège principal, les hameaux de la Goudousière, la Bougonnière, la Mansardière, la Fançonnière, l'Hermitage, la Veillardière, la Barbotière, la Touche, la Prairie, la Mancellière, la Hamardière, la Godfraire, l'Imbergère, l'Auvraire, le Bois Hodet, l'Artour, la Queutièrre, la Menulière, la Télinière, la Louyère, ect...

Le Fief de la Nocherie, au début du XV^{ème} siècle était un plein fief de haubert, relevant du comté d'Alençon, dans son ensemble la Nocherie formait l'un des sept premiers fief de la châtellenie de Domfront. Le premier propriétaire connu en 1346 est Pierre Roussée, il avait la charge de garder, avec ses hommes, pendant quarante jours, la tour de la Poterne du château de Domfront. Sa fille épousa Jean de la Poterie. C'est ainsi que la Nocherie passa dans cette famille.

Nous retrouvons cette famille de la Poterie, en 1307, avec la reconstruction de l'église de St Bômer par Yvon de Saint Bômer et son épouse Amelotte (ou Nicole) de la Poterie

En 1433, la Nocherie appartient à Jean De La Poterie, marié avec Perrette Roussel, elle passe ensuite dans la famille D'Harcourt.

Au fil des héritages le fief se trouve partagé. Le 7 mai 1655 par échange de métairies à Saint Mars, la moitié du domaine passe à Henri de Jumilly, puis le 27 mars 1656 par à nouveau un échange contre une métairie à Saint Front, Henri de Jumilly récupère l'autre moitié de la Nocherie.

En 1680 à la mort de Henri Claude de Jumilly, par héritage, le domaine passe à la famille Leslé de Torchamp, descendant d'une union en 1625 entre Lesné François (de Torchamp) et Barré Françoise (de Jumilly). Le domaine reste dans la famille Lesné jusqu'en 1807, par le décès en 1804 de Lesné Madeleine épouse de René François Doisnel (de la Sausserie), François Doisnel le fils du couple hérite.

Dans le partage des biens en 1807 la fermière est Marie Remon veuve de François Plessis. Cette famille Plessis passera ensuite au Bois Halé et donnera trois maires de Saint Bômer.

François Doisnel, émigré, ancien capitaine de chouans épousa en 1818 sa cousine. En 1825 il est maire de Torchamp. De son mariage, en 1849, il eu deux fils et une fille, les trois enfants firent partage de l'héritage paternel, la Nocherie échut à la fille Alix Marie- Françoise mariée au comte de Chivré.

En 1850, le domaine est vendu à Antoine Bouvet-Reinière qui revend aussitôt à Mr Desjoncherets, négociant à la Sauvagère. A cette époque la ferme a une contenance de 61 ha et le prix est de 70000 fr.

En 1879, Mr Desjoncherets, revend la ferme à Mr Victor - Achille Foucault juge de paix à Flers, la ferme reste dans la famille Foucault jusqu'en 1955, date où les grand parents des propriétaires actuels achètent la ferme.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !



La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté (www.mjd.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00

Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public



<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Félicitations !

En vous faisant recenser auprès de votre mairie, vous venez de valider la deuxième étape de votre parcours de citoyenneté.

Votre recensement va nous permettre de vous convoquer, dans quelques mois, à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles.

Dans un délai de 2 à 4 mois vous pourrez accéder à toutes les informations utiles et poser toutes vos questions sur votre JDC en créant votre compte sur :

www.majdc.fr



Assurez-vous d'avoir laissé une adresse mail fiable lors de votre recensement. Cela nous permettra de vous alerter automatiquement du moment où vous pourrez créer ce compte



Centre du Service National et de la Jeunesse
11 rue neuve bourg l'abbé 14037 CAEN CEDEX



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le CSNJ de CAEN ne reçoit pas de public



09.70.84.51.51

Lundi au jeudi 9h - 11h45 / 13h30 - 16h00
vendredi 9h - 12h / 13h30 - 15h30



<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>



Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :

Mme RIFLET Virginie, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNÉ Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis

A toutes les associations :
 penser à faire des photos
 envoyer votre article au plus vite
 Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :
mairie.stbomer@orange.fr



Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie

Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02
 Lundi mardi jeudi vendredi : de 9 h à 12 h et 16 h à 17 h
 Mercredi : de 17 h à 19 h

Permanences de Monsieur le Maire et de Mmes Mrs les Adjointes :

Lundi de 11 h à 12 h : Monsieur LERALLU , Maire
Mardi de 11 h à 12 h : Madame GUERIN 3ème adjointe
Mercredi de 18 h à 19 h : Monsieur LERALLU, Maire
Jeudi de 16 h à 17 h Mme RIFLET, 1ère adjointe
Vendredi de 11 h à 12 h : Monsieur LOUVEL, 2^{ème} adjoint



Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
 16 H 30 – 18 H 30
 à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
 En tapant
 « Saint Bômer les Forges ».
 Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
 VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants
 Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DE LA CCD

Déchèterie	DOMFRONT		LONLAY L'ABBAYE
	L'Etang des Landes		La Brousse
Périodes	Du 1er oct au 31 mars	Du 1er avril au 30 sept	Du 1er oct au 31 mars
LUNDI	10h- 12h 14h- 17h	9h- 12h 14h- 18h	14h- 17h 14h-17h
MARDI	14h- 17h	14h- 18h	fermé
MERCREDI	14h- 17h	14h- 18h	14h- 17h
JEUDI	fermé	fermé	fermé
VENDREDI	14h- 17h	14h- 18h	14h- 17h
SAMEDI	9h- 12h 14h- 17h	9h- 12h 14h- 18h	9h- 12h 14h- 18h

Déchets acceptés : cartons, branchages, déchets verts, gravats, ferrailles, encombrants, piles, néons, huile de vidange, batteries, peinture, filtres à huile, déchets électriques et électroniques

Petit rappel concernant la collecte des ordures ménagères :

Il est interdit de laisser des ordures ménagères sur la voie publique les autres jours de la semaine sous peine d'amende.

Domfront (partie agglomérée): Collecte en porte à porte le mardi et samedi matin (*Sortir les sacs uniquement la veille au soir à partir de 19h00*)

Champsecret, Lonlay L'Abbaye, St Bômer les Forges (dans les bourgs) : Collecte en porte à porte le vendredi matin (*Sortir les sacs uniquement la veille au soir à partir de 19h00*)

Concernant les autres communes (La Haute-Chapelle, Rouelle, St Brice et St Gilles) et les parties en campagne, la collecte est en apport volontaire. Des containers sont mis à la disposition du public sur l'ensemble du territoire.

• Merci d'y déposer uniquement des déchets ménagers.

• Pour les autres déchets, (voir déchets acceptés ci-dessus), penser aux 2 déchèteries !!!

Domfront (partie agglomérée) : **Tri sélectif (sacs bleus et jaunes)**, collecte en porte à porte le jeudi matin (Sortir les sacs uniquement la veille au soir à partir de 19h00)

Vous rencontrez des problèmes de collecte, vous avez des questions, merci de contacter le 02.33.30.18.53



